

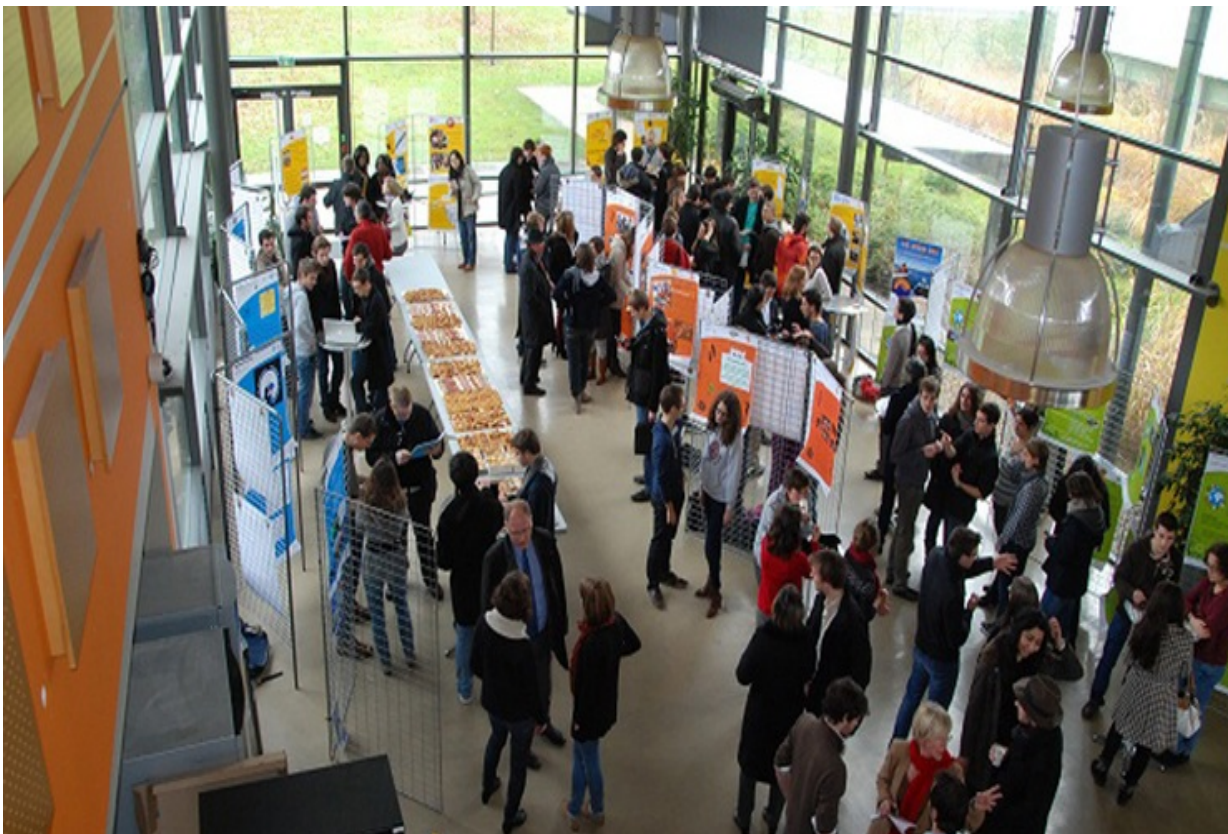
Interactions UTC

1. [Interactions, le Magazine des Technologies Emergentes](#)
2. [Thématiques](#)
3. [Campus art et culture](#)
4. Lancement du 1er "parrainage des associations"

Lancement du 1er "parrainage des associations"

Le Bureau Des Etudiants (BDE) de l'UTC organisait le 23 novembre dernier le 1er "Parrainage des associations UTC". L'objectif pour le BDE ? Faire parler de la vie associative au centre de recherche et renforcer les liens entre étudiants et personnels, en encourageant ces derniers à parrainer les associations de leur choix.

01 Nov 2012



La vie associative est très développée à l'UTC, mais les associations présentes sont souvent mal connues par les enseignants chercheurs et le personnel administratif. C'est pourquoi l'idée de parrainer les associations a pris forme il y a deux semestres, pour aboutir à cette 1ère journée de parrainage. Selon Alexandre Morin, président du BDE, cette journée a pour vocation de « *créer la curiosité chez le personnel, afin qu'il s'intéresse aux nombreuses associations qui sont présentes à l'UTC et pourquoi pas, qu'il s'engage à en parrainer une. Cette journée n'est que l'évènement de lancement d'un projet qui va s'étendre sur le long terme. De nouvelles associations se créent chaque semestre, qui vont avoir besoin de parrains* ».

Philippe Trigano, chargé de mission pour la vie étudiante, est d'ores et déjà le parrain de plusieurs associations. Pour lui, un parrain doit être « *un permanent, stable au niveau de l'UTC, afin de jouer le rôle de mémoire vivante de l'association. Les bureaux de l'association changeant régulièrement, le parrain permettra de capitaliser les connaissances acquises. Mais n'aura pas à s'immiscer dans la gestion de l'association, il sera présent en tant que consultant.* » De fait, l'engagement en tant que parrain ne présentera pas une charge horaire supplémentaire pour le personnel, comme l'explique Alexandre Morin : « *à la base, l'association doit se gérer elle-même, même si elle peut ponctuellement demander de l'aide à son parrain. Ce dernier est donc invité à participer au moins à deux assemblées générales, si possibles en début et fin de semestre, pour mieux assurer la passation entre les bureaux successifs.* »

Les associations sont suffisamment variées pour que chacun puisse en trouver une qui corresponde à ses propres centres d'intérêt. Et il est possible de parrainer plusieurs associations, comme le confirme Philippe Trigano : « *je suis déjà parrain de l'USEC, la junior entreprise, car j'ai participé à la création de cette association en 1982. Et Aujourd'hui, j'ai accepté d'être le parrain de quatre associations qui œuvrent dans le domaine de la danse, du spectacle et de l'expression scénique : Coïncidence, Festupik,*

Numéo, et la comédie musicale. » Pour les associations, les parrainages permettent, outre le suivi entre les bureaux successifs d'avoir des avis extérieurs sur les projets en cours ou à venir. Elles pourront éventuellement bénéficier également des contacts professionnels de leur parrain.